

Distr.
GENERALE

A/CONF.172/9/Add.1
25 avril 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Point 10 e) de l'ordre du jour provisoire

PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES : ASPECTS ECONOMIQUES DE LA
PREVENTION DES CATASTROPHES DANS L'OPTIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Réunion technique

Additif

Résumé des communications

Groupe de discussion I : Vue d'ensemble/introduction

Effets des catastrophes naturelles sur l'économie des pays et incidences pour l'ensemble des instances internationales s'occupant du développement et des catastrophes naturelles (M. Romulo Caballeros et M. Ricardo Zapata-Marti, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Mexique)

Les catastrophes naturelles ont sur l'économie des pays de nombreuses répercussions qui peuvent influencer sur les résultats économiques, sur la viabilité des stratégies de développement à long terme et sur la conduite de la politique économique. Les auteurs du document examineront ces conséquences, en se fondant, pour illustrer leur propos, sur l'expérience des pays d'Amérique latine et les Caraïbes au cours des 20 dernières années et ils mettront en évidence les enseignements à en tirer en ce qui concerne les efforts de la communauté internationale en faveur de la prévention des catastrophes.

Ils commenceront par présenter une typologie des catastrophes et décriront notamment les différentes phases qui suivent une catastrophe ainsi que leurs caractéristiques dominantes et ils donneront quelques indications méthodologiques concernant l'évaluation des dégâts. Une large place sera faite aux liens entre la nature du pays touché, l'ampleur du phénomène et ses conséquences socio-économiques.

GE.94-01699 (F)

Les auteurs du document décriront ensuite la méthodologie utilisée pour évaluer les différents types de catastrophes et mesurer leurs effets sur l'économie nationale et la société. Les enseignements tirés de l'évaluation de catastrophes et de la quantification de leurs conséquences économiques seront récapitulés. Les éventuelles répercussions sur les institutions du pays touché, compte tenu de la situation sociale et économique, seront également présentées.

Les auteurs examineront par ailleurs les différentes conséquences que les catastrophes ont à long terme à la fois sur les perspectives de développement et sur les principales variables qui influent sur les résultats économiques, comme la balance des paiements, la production et l'accroissement des revenus, les finances publiques, etc. Une attention particulière sera accordée aux mécanismes institutionnels mis en place pour faire face aux catastrophes (prévention, aide d'urgence, maîtrise des dégâts et reconstruction) et à l'incidence que les mesures prises ont sur les priorités nationales et sur l'aptitude du pays à repartir sur la voie du développement. Le rôle de la communauté internationale des donateurs ainsi que des ressources extérieures dans ce contexte sera expressément étudié.

Enfin, des conclusions et des recommandations concernant les efforts nécessaires au niveau international pour faire progresser la prévention des catastrophes seront présentées. La prévention des catastrophes et l'atténuation de leurs effets doivent s'inscrire dans le cadre d'une démarche systématique qui ne se limite pas à fournir une assistance d'urgence ou une aide à la reconstruction mais qui va au-delà en tenant compte dans ces activités des possibilités d'un développement durable.

Etudes de cas

Ces études de cas ont pour objet de présenter des données d'expérience communes détaillées qui pourront servir de base de discussion lors de la réunion technique. Ces études de cas constitueront un cadre dans lequel il sera possible d'étudier de manière plus détaillée les questions méthodologiques et les applications pratiques dans les domaines considérés (évaluation de la vulnérabilité, analyse coûts-avantages et assurance). On pourrait prendre en considération un ensemble complexe de facteurs (culturels, économiques, sociaux et politiques) ainsi que des scénarios de catastrophes spécifiques.

Contexte des catastrophes et développement durable : le cas d'une ville en expansion dans un pays en développement (M. Atiq Rahman, Bangladesh Centre for Advanced Studies, Bangladesh)

Les caractéristiques d'un centre urbain connaissant une expansion rapide, comme Dacca, au Bangladesh, seront décrites dans leurs grandes lignes de même que leurs interactions avec les risques. Le scénario pourra être fondé notamment sur les facteurs ci-après : l'existence d'un stock important de constructions vulnérables; l'existence de vastes réseaux d'équipements interdépendants dont la défaillance pourrait entraîner une série de phénomènes dommageables; le fait qu'une proportion croissante de la population de la ville, qui est pauvre, vit dans des endroits précaires (collines, zones sujettes à des glissements de terrains et zones inondables) où les équipements

collectifs sont très réduits ou inexistants; la présence d'une partie importante de l'infrastructure économique du pays et le fait que si elle était touchée, cela aurait des répercussions importantes sur la productivité du pays, l'endettement, l'emploi et le PIB; et enfin, le fait qu'en ce qui concerne la planification en prévision des catastrophes et l'intervention en cas d'urgence, toute zone relève d'autorités multiples ou d'autorités dont les attributions se recoupent, ce qui exige un travail de coordination considérable entre les différents acteurs.

Contexte des catastrophes et développement durable : le cas d'une zone agricole en transition (M. Thomas Odhiambo, Centre international de physiologie et d'écologie entomologique, Kenya)

Les caractéristiques d'une zone agricole en transition seront décrites dans leurs grandes lignes. Le scénario pourra être basé notamment sur les éléments suivants : l'intégration d'une zone aride dans le cadre plus large de l'économie nationale et internationale et les conséquences qui peuvent en découler, comme par exemple la réorientation de la demande émanant des marchés extérieurs qui a pour effet de priver l'agriculteur traditionnel de facilités de crédit et de moyens de commercialisation et d'entraîner un affaiblissement des systèmes traditionnels d'utilisation des terres et de gestion des troupeaux; l'amenuisement des superficies exploitables qui se traduit par une surexploitation et une érosion (rendant les agriculteurs plus vulnérables face à la sécheresse) ou qui amène les populations à se déplacer dans des zones à risques et à nouer des relations économiques hasardeuses; la dégradation des mécanismes classiques destinés à absorber et à répartir les pertes alors même qu'ils n'ont pas encore été remplacés par les nouveaux mécanismes dont disposent les sociétés plus industrialisées, grâce par exemple à leur capacité d'accumuler des richesses et à leurs facultés d'adaptation.

Groupe de discussion II : Prise de décisions visant à réduire les risques de pertes dans les investissements effectués à des fins de développement

Vulnérabilité face aux catastrophes et développement durable : cadre général d'évaluation de la vulnérabilité (Mme Mary Anderson, Collaborative for Development Action, Etats-Unis d'Amérique)

Le document présenté a pour objet de suggérer un cadre détaillé mais néanmoins utilisable qui permettrait de comprendre les problèmes de vulnérabilité et qui pourrait être utilisé : a) par les communautés pour évaluer les risques qu'elles encourent et décider de la ligne de conduite à adopter et des mesures à prendre pour réduire leur vulnérabilité; b) par les planificateurs responsables des activités visant à prévenir les catastrophes et à en réduire les effets; c) par les éducateurs afin de faire mieux comprendre au public les problèmes d'exposition aux catastrophes et de prévention de ces dernières; d) par les organes gouvernementaux et internationaux afin d'examiner leurs responsabilités communes et les efforts de coopération nécessaires pour réduire la vulnérabilité et de parvenir à un accord à ce sujet.

L'auteur examine la façon dont la connaissance de la vulnérabilité a évolué et s'est étoffée avec le temps. Elle étudie l'interdépendance entre les efforts de développement économique qui ont été faits dans le passé, l'évolution observée en matière de vulnérabilité et le souci actuel de définir et de parvenir à instaurer un développement durable. Elle distingue cinq caractéristiques essentielles de la vulnérabilité et présente un cadre d'évaluation de cette vulnérabilité qui tient compte de ces caractéristiques ainsi que des facteurs et des liens d'interdépendance étudiés dans le document.

Avantages et inconvénients d'une analyse coûts-bénéfices pour évaluer les investissements dans les mesures d'atténuation des effets des catastrophes
(M. Randall A. Kramer, School of the Environment, Duke University, Etats-Unis d'Amérique)

Le fait de prévoir les effets des catastrophes naturelles et de les réduire peut avoir une incidence positive sur l'économie locale, régionale et nationale. En introduisant dans le processus de planification des informations sur les catastrophes naturelles et sur les stratégies envisagées pour en réduire les effets, il est possible d'accroître les chances de voir des investissements publics dans des projets de développement aboutir à des résultats satisfaisants. On peut utiliser des informations relatives aux risques de catastrophes pendant toute la durée du cycle de planification d'un projet, mais cela se fait rarement. Il peut être particulièrement utile, dans les analyses coûts-bénéfices, d'examiner la rentabilité de divers projets ou de divers éléments de projets visant à atténuer les effets d'une catastrophe. Telles qu'elles sont habituellement réalisées, ces analyses ne tiennent pas compte du fait que les futurs effets bénéfiques d'un projet risquent d'être très aléatoires si celui-ci est exécuté dans une zone sujette à des catastrophes naturelles. C'est tout particulièrement le cas dans les pays en développement qui sont le théâtre d'une grande partie des catastrophes naturelles.

Plusieurs méthodes ont été proposées pour tenir compte d'informations relatives aux catastrophes dans les analyses coûts-bénéfices. Certaines, comme les analyses de vulnérabilité, les ajustements du taux d'escompte, la fixation de délais et plusieurs méthodes fondées sur la théorie des jeux ne donnent que des informations limitées. Elles permettent de tenir compte des incidences que les catastrophes naturelles peuvent avoir sur les possibilités de réaliser un projet, mais pour ce qui est de communiquer des informations utiles aux décideurs, elles sont un peu sommaires. Si des informations suffisantes sont disponibles pour évaluer la répartition des avantages nets d'un projet selon une distribution de probabilité, plusieurs autres méthodes sont possibles. En particulier, on peut utiliser une analyse de variance de la moyenne, une analyse de dominance stochastique et une analyse fondée sur le principe de la sécurité avant tout. Pour illustrer l'utilisation d'une analyse coûts-bénéfices modifiée en fonction des risques, l'exemple d'un projet de développement agricole aux Caraïbes sera présenté.

L'auteur du document examinera par ailleurs de quelle manière la prise en considération des risques de catastrophes naturelles dans une analyse coûts-bénéfices peut influencer sur les décisions en matière d'investissement et il suggérera des moyens de modifier la conception des projets. Il étudiera

aussi comment les décideurs à divers niveaux peuvent s'inspirer des analyses coûts-bénéfices modifiées pour prendre des décisions et opérer des choix en matière d'investissement, et il se penchera sur les problèmes de répartition, notamment sur les incidences que les risques de catastrophes peuvent avoir sur la participation financière aux projets. Enfin, il analysera les conséquences sur le plan du développement durable.

Activités de la Banque asiatique de développement liées aux catastrophes : perspectives économiques (M. Gunter Hecker, Banque asiatique de développement, Philippines)

L'auteur décrira la situation de la région de l'Asie et du Pacifique au regard des catastrophes naturelles et le rôle croissant que joue la Banque asiatique de développement (BASD) dans la lutte contre ces catastrophes, en mettant l'accent sur l'atténuation des effets, la promotion de l'autosuffisance, le renforcement des institutions et la coordination des donateurs.

L'auteur présentera quelques évaluations économiques de projets de la BASD liés à des catastrophes et examinera le rôle futur des banques de développement dans ce domaine, y compris les problèmes tels que ceux de l'évaluation des avantages, la souplesse institutionnelle, l'approche par paliers et la formation du personnel pour des projets relatifs aux catastrophes.

Groupe de discussion III : Partage des risques et des coûts grâce à des formules d'assurance

Rôle des assurances pour réduire les pertes dues à des catastrophes naturelles (M. Howard Kunreuther, Risk Management and Decision Processing Center, Université de Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique)

Le document met l'accent sur le rôle que l'assurance peut jouer pour réduire les pertes dues à des catastrophes naturelles tout en aidant les propriétaires de logements qui ont subi des dommages matériels à la suite d'une grave catastrophe à se relever financièrement. Après avoir examiné pourquoi l'assurance est en théorie parfaitement indiquée pour jouer ce rôle, l'auteur s'attache aux raisons pour lesquelles peu de particuliers contractent volontairement une assurance et adoptent des mesures d'atténuation des effets des catastrophes efficaces par rapport à leur coût.

L'attention est ensuite appelée sur les inquiétudes des compagnies d'assurance au sujet des répercussions qu'une catastrophe naturelle peut avoir sur leur solvabilité. Une large place est faite aux conditions à remplir pour pouvoir bénéficier d'une assurance et aux circonstances dans lesquelles les compagnies d'assurance peuvent avoir du mal à couvrir des risques spécifiques.

L'auteur décrit une série de buts et d'objectifs que devrait avoir un programme de lutte contre les risques naturels en accordant une place assez importante à la prévention et à l'atténuation des pertes. En fonction de ces objectifs, il compare un système d'assurance privé et un programme qui laisse le soin au gouvernement fédéral de fournir, au prix fort, une protection contre les pertes dues à une catastrophe naturelle par le biais d'une

réassurance. A propos de ces deux programmes, les questions ci-après sont notamment abordées : informations concernant le type de risques requises pour fixer les primes et encourager l'adoption de mesures d'atténuation des effets; rôle des réglementations (par exemple codes de la construction) et des prescriptions relatives aux assurances (par exemple obligation de contracter une assurance pour obtenir un prêt hypothécaire); faculté de contracter une réassurance privée pour couvrir les pertes résultant de catastrophes naturelles et rôle que le régime public de réassurance peut jouer pour réduire les primes; impact des programmes sur les secours fédéraux en cas de catastrophe et nécessité d'une assistance spéciale pour les particuliers à faibles revenus; frais entraînés par la mise en oeuvre d'un programme d'assurance mixte (public-privé).

Expériences nationales

Un groupe d'experts de sociétés d'assurance privées présentera et examinera l'expérience de plusieurs pays en matière de mécanismes d'assurance permettant de partager le coût et les risques de catastrophes naturelles.

<u>Italie</u>	M. Fabio Fegitz (Unione Italiana de Riassicurazione)
<u>Japon</u>	Nom de l'expert non encore communiqué
<u>Etats-Unis d'Amérique</u>	M. Frank Nutter (Reinsurance Association of America)
<u>Caraïbes</u>	Nom de l'expert non encore communiqué
<u>Sud-Ouest Pacifique</u>	Nom de l'expert non encore communiqué
